

PORTRAIT DES QUÉBÉCOISES

Édition 2023

POUVOIR ET INFLUENCE



Québec 

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

PORTRAIT DES QUÉBÉCOISES

Édition 2023

POUVOIR ET INFLUENCE

Portrait des Québécoises

Édition 2023

POUVOIR ET INFLUENCE

La présente publication a été produite par le Conseil du statut de la femme. Elle est accessible à l'adresse suivante : <https://www.csf.gouv.qc.ca/publications>.

M^e Louise Cordeau, C.Q., assume la présidence du Conseil, appuyée par dix autres membres représentatives de divers milieux de la société québécoise.

Direction de la recherche et de l'analyse

Mélanie Julien

Traitement des données, analyse et rédaction

Thomas Blouin
Marie-Claude Francoeur
Mélanie Julien

Conception graphique et mise en page

Nancy Brus
Stéphanie Langlois

Révision linguistique

Syn-Texte

Révision de la bibliographie

Julie Limoges

Date de parution

Mars 2024

Comment citer ce document

Conseil du statut de la femme (2024). *Portrait des Québécoises. Édition 2023 – Pouvoir et influence*. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoise-edition-pouvoir-influence.pdf>

Éditeur

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
www.csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISBN : 978-2-550-97159-7 (version PDF)
© Conseil du statut de la femme

Ce document peut être reproduit et communiqué au public à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du Conseil du statut de la femme; une demande d'autorisation doit être faite en ligne à partir de la page <https://www.quebec.ca/droit-auteur>.

Table des matières

PRÉAMBULE	1
1 POLITIQUE	3
1.1 Assemblée nationale du Québec	3
1.1.1 Candidates et députées	3
1.1.2 Ministres	5
1.2 Chambre des communes du Canada	7
1.3 Administrations municipales	8
1.3.1 Candidates et élues aux postes de conseillères municipales	8
1.3.2 Maires	9
2 CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
2.1 Sociétés d'État	11
2.2 Éducation	12
2.2.1 Centres de service scolaires et commissions scolaires	12
2.2.2 Cégeps	13
2.2.3 Universités	14
2.3 Santé et services sociaux	15
2.4 Affaires	16
2.5 Entreprises privées	17
3 POSTES À RESPONSABILITÉ	19
3.1 Emplois de gestion sur le marché du travail	19
3.2 Emplois supérieurs dans la fonction publique québécoise	22
3.3 Fonction de juge	24
BIBLIOGRAPHIE	26

Liste des sigles et acronymes

CA	Conseil d'administration
CS	Commission scolaire
CSF	Conseil du statut de la femme
CSS	Centre de service scolaire
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
n.d.	Donnée non disponible
OQDE	Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
s.d.	Sans date
SM	Sous-ministre
SMA	Sous-ministre adjointe ou associée ou sous-ministre adjoint ou associé

Préambule

Le Conseil du statut de la femme (CSF) présente régulièrement des données statistiques sur la condition féminine au Québec de manière à suivre l'évolution de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. De 2006 à 2018, il a publié annuellement un portrait des Québécoises fournissant une vue d'ensemble sur une variété de sujets. Depuis 2020, les éditions de ce portrait proposent une analyse approfondie d'un thème particulier. Une attention singulière a ainsi été portée à l'économie en 2020, à la santé en 2021 et à la situation familiale en 2022. La présente édition se concentre sur le pouvoir et l'influence. Elle rassemble divers indicateurs relatifs :

- 1 au pouvoir politique;
- 2 à la participation à des conseils d'administration;
- 3 à l'occupation de postes à responsabilité.

Les indicateurs ont été retenus de manière à fournir un portrait récent de la présence des femmes dans des lieux ou des fonctions de pouvoir ou d'influence. Lorsque cela était possible et pertinent, des ventilations selon la région ou l'origine ethnoculturelle des femmes sont mises en lumière. Les données mobilisées proviennent de différentes sources. Certaines sont issues du recensement du Canada, d'enquêtes menées par Statistique Canada ou d'analyses effectuées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). D'autres sont tirées d'une compilation de données effectuée en 2022 par le CSF sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs. Enfin, des données recueillies par des ministères ou des organismes ou encore des renseignements présentés sur les sites Web de certaines organisations ont fait l'objet d'une compilation spéciale au CSF aux fins du présent portrait.

1 POLITIQUE

La présente section se penche sur la présence des femmes en politique, soit :

- à l'Assemblée nationale du Québec;
- à la Chambre des communes du Canada;
- au sein des administrations municipales.

1.1 Assemblée nationale du Québec

Depuis l'élection d'une première députée en 1961, la présence des femmes sur la scène politique québécoise s'est considérablement accrue. Est ici abordée leur représentation parmi les personnes aspirant à la députation et élues à l'Assemblée nationale (section 1.1.1) ainsi que parmi les ministres (section 1.1.2).

Quelques dates clés	
1940	Obtention du droit de vote des femmes au Québec
1961	Première femme élue
1962	Première femme ministre
2012	Première femme première ministre

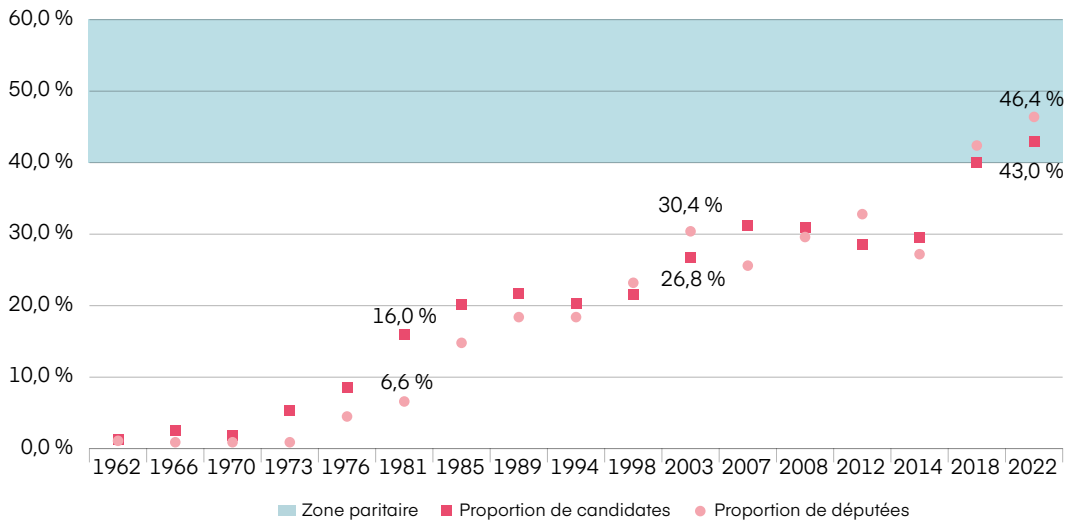
1.1.1 Candidates et députées

En 2022, 43% des personnes qui aspirent à la députation sont des femmes (figure 1). Le scrutin a mené à l'élection de 58 femmes, lesquelles occupent ainsi 46% des 125 sièges disponibles. La zone paritaire¹ a donc été atteinte à l'Assemblée nationale pour une deuxième élection consécutive.

Bien que la participation des femmes en politique québécoise ait crû considérablement depuis la fin des années 1990, l'histoire récente est marquée de reculs ponctuels. Par exemple, la proportion de femmes qui siègent à l'Assemblée nationale a connu un recul de 4 points de pourcentage entre l'élection de 2003 et celle de 2007, passant de 30 à 26%.

1. Le CSF (2015, 2020) situe la zone paritaire entre 40 et 60%.

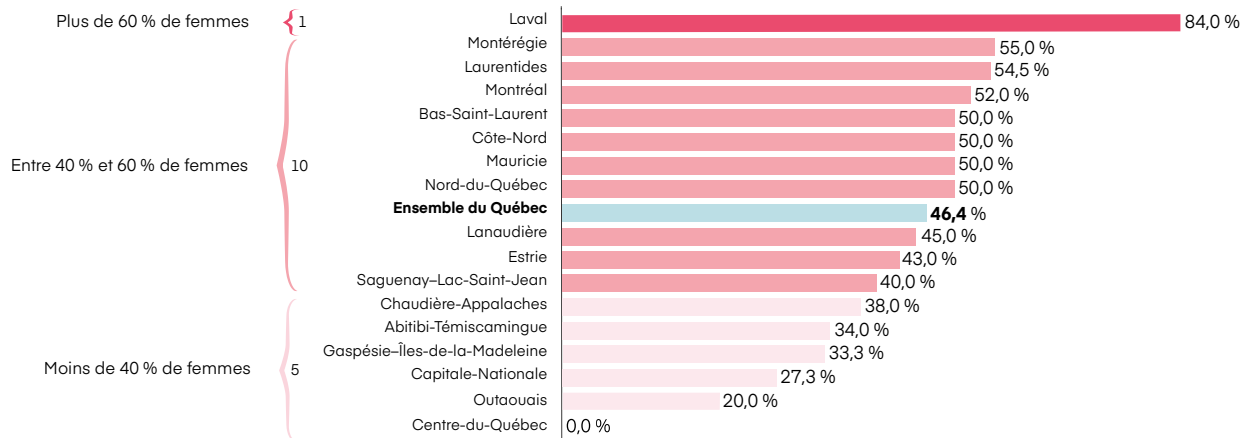
Figure 1
Femmes (en %) aspirant à la députation et élues à l'Assemblée nationale, Québec, de 1962 à 2022



Source : Assemblée nationale du Québec (s.d.b), Élections Québec (s.d.) et Michaud (2010).

La représentation des femmes à l'Assemblée nationale varie d'une région administrative à l'autre. Les circonscriptions de la région de Laval (84 %) sont celles qui affichent la plus forte proportion de femmes députées (figure 2). À l'opposé, aucune femme n'a été élue dans les quatre circonscriptions du Centre-du-Québec.

Figure 2
Femmes (en %) élues à l'Assemblée nationale, selon la région administrative, Québec, 2022



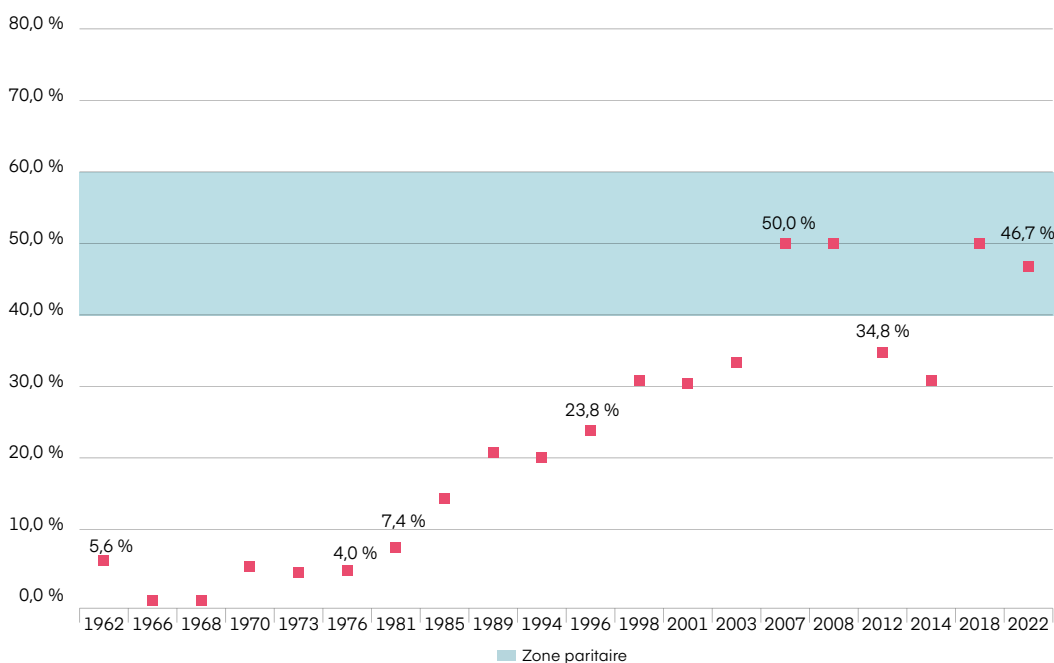
Source : CSF (2023).

Selon les données compilées par l'Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle (OQDE, s.d.b)², 64 femmes issues d'une minorité visible³ se sont portées candidates aux élections générales de 2022 et 9 d'entre elles ont été élues, de sorte qu'elles représentent 7,3 % des candidatures et 7,2 % de la députation. Ces proportions sont semblables à leur représentation dans la population active du Québec, laquelle est évaluée à 7,8 % en 2021 (voir le tableau 3). Par ailleurs, le scrutin de 2022 a permis l'élection de la première femme issue d'une communauté autochtone (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, s.d.a).

1.1.2 Ministres

En 2022, 47 % des ministres sont des femmes (figure 3). Le premier Conseil des ministres paritaire a été constitué en 2007. La proportion de femmes à la tête d'un ministère est toutefois passée sous la barre des 40 % en 2012 et en 2014 avant de revenir à la zone paritaire en 2018.

Figure 3
Femmes (en %) au Conseil des ministres, Québec, de 1962 à 2022



Source : Assemblée nationale du Québec (s.d.a).

2. L'Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle est un organisme à but non lucratif qui a pour mission « de documenter et de promouvoir la représentation de la diversité, particulièrement des minorités visibles » (OQDE, s.d.a). Sa « catégorisation des minorités visibles parmi les 880 personnes candidates répertoriées par Élections Québec [aux élections générales de 2022] a été faite grâce aux données ouvertes sur Internet et à leur validation avec les partis politiques » (OQDE, s.d.b).

3. S'appuyant sur la définition utilisée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec pour désigner l'un des cinq groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, l'Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle considère une personne « comme appartenant à une minorité visible en raison de sa « race » ou de la couleur de sa peau » (OQDE, s.d.b).

Sur la base d'une compilation de données relatives aux principaux ministères de 2001 à 2022, il est possible de constater que la présence des femmes ministres se concentre à la culture, au tourisme et aux relations internationales, où elles représentent respectivement 75 et 71 et 67 % des personnes nommées ministres sur la période (tableau 1). En revanche, les femmes ont été rarement à la tête des ministères rattachés au transport (8,3 %), à l'agriculture (11 %), au développement économique, à l'innovation et à l'exportation (11 %), à la santé et aux services sociaux (13 %), ainsi qu'aux ressources naturelles, à la faune, aux forêts et aux parcs (17 %).

Tableau 1
Nombre de femmes et d'hommes nommés ministres
dans certains champs de responsabilités ministérielles, Québec, de 2001 à 2022

Champs de responsabilités ministérielles	Nombre de personnes nommées ministres		Proportion de femmes
	Femmes	Hommes	
Affaires municipales	3	6	33,3 %
Agriculture	1	8	11,1 %
Culture	6	2	75,0 %
Développement économique, innovation et exportation	1	8	11,1 %
Éducation et enseignement supérieur*	4	10	28,6 %
Emploi et solidarité sociale	3	6	33,3 %
Environnement	3	8	27,3 %
Famille	6	5	54,5 %
Finances	2	6	25,0 %
Immigration	6	5	54,5 %
Justice	3	8	27,3 %
Relations internationales	4	2	66,7 %
Ressources naturelles, faune, forêts et parcs**	3	15	16,7 %
Santé et services sociaux	1	7	12,5 %
Sécurité publique	2	7	22,2 %
Tourisme	5	2	71,4 %
Transport	1	11	8,3 %
Travail	3	6	33,3 %

Note: Les données présentées portent sur les principaux champs de responsabilités ministérielles pour la période allant de mars 2001 à octobre 2022. Elles concernent les personnes nommées ministres, de sorte que celles qui ont fait plus d'un mandat (consécutifs ou non) dans un même champ de responsabilités ministérielles ne sont comptabilisées qu'une seule fois. Elles excluent les ministres délégués et ministres délégués, ainsi que les ministres par intérim.

* Regroupe les données pour le ministère de l'Éducation (de 2000 à 2005 et de 2020 à 2022), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (de 2005 à 2015), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (2014), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (de 2014 à 2015), le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (de 2015 à 2016), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (de 2016 à 2020) et le ministère de l'Enseignement supérieur (de 2012 à 2015 et de 2020 à 2022).

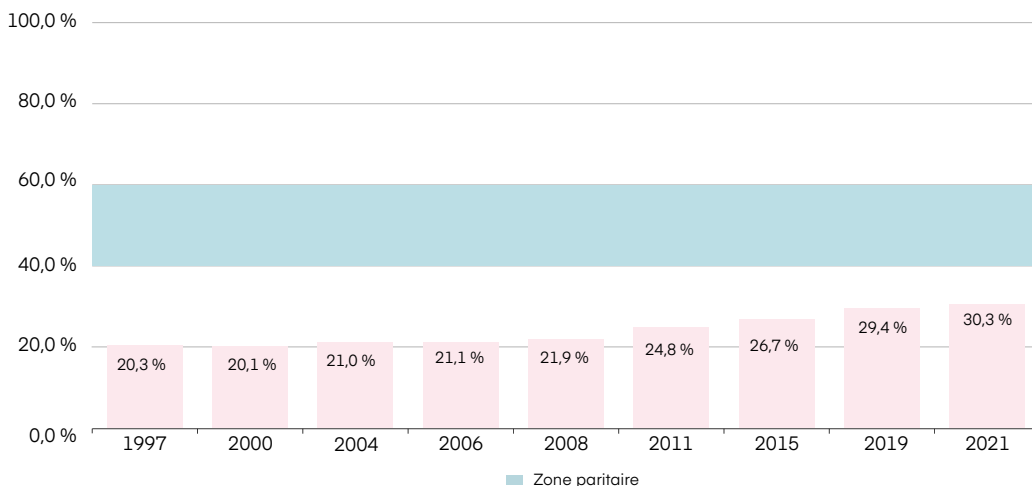
** Regroupe les données pour le ministère des Ressources naturelles (de 2000 à 2003 et de 2012 à 2014), le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (de 2003 à 2005), le ministère du Développement durable et des Parcs (2005), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (de 2005 à 2012), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (de 2005 à 2012), le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (de 2012 à 2014), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (de 2014 à 2022) et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (de 2014 à 2022).

Source: Compilation du CSF à partir de Bibliothèque de l'Assemblée nationale (s.d.b).

1.2 Chambre des communes du Canada

Au Parlement canadien, en 2021, les femmes représentent 3 personnes élues sur 10 (31 %) (figure 4), une proportion inférieure à celle enregistrée à l'Assemblée nationale du Québec en 2022 (46 %, voir la figure 1). De 2011 à 2021, la proportion de femmes députées à la Chambre des communes du Canada est passée de 25 à 30 %.

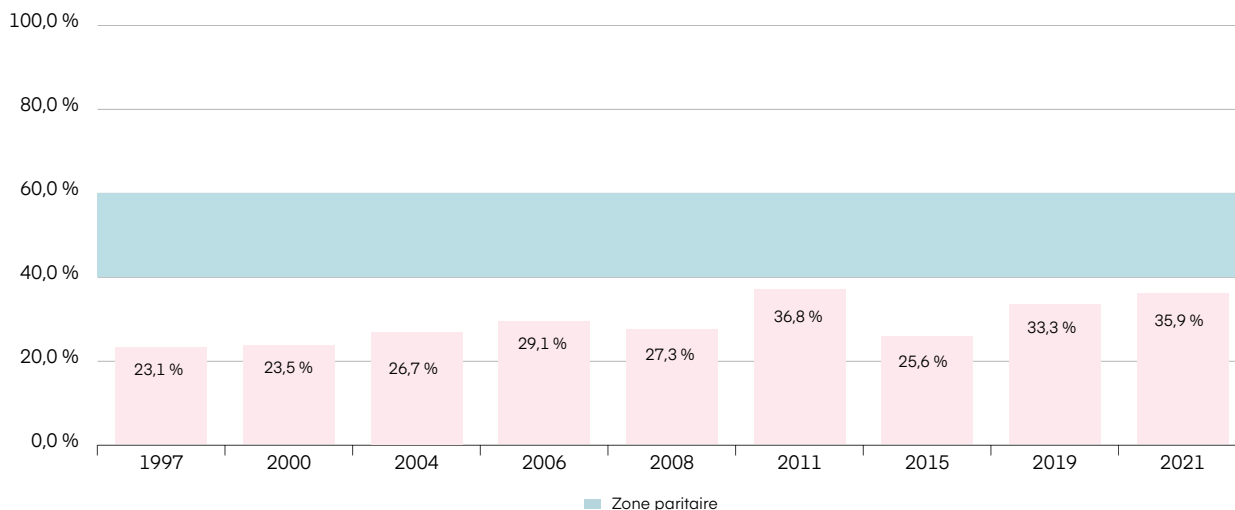
Figure 4
Femmes (en %) siégeant à la Chambre des communes du Canada, de 1997 à 2021



Source : Statistique Canada (2023c).

Depuis 1997, la proportion de femmes élues à la Chambre des communes est généralement un peu plus élevée dans les circonscriptions situées au Québec, atteignant 36 % en 2021 (figure 5). Cette proportion a crû de 13 points de pourcentage de 2000 à 2011, passant de 24 à 37 %. Elle a ensuite baissé de 11 points de pourcentage à l'élection de 2015, chutant à 26 %, avant d'être de nouveau en hausse.

Figure 5
Femmes (en %) siégeant à la Chambre des communes du Canada, circonscriptions du Québec, de 1997 à 2021



Source : Statistique Canada (2023c).

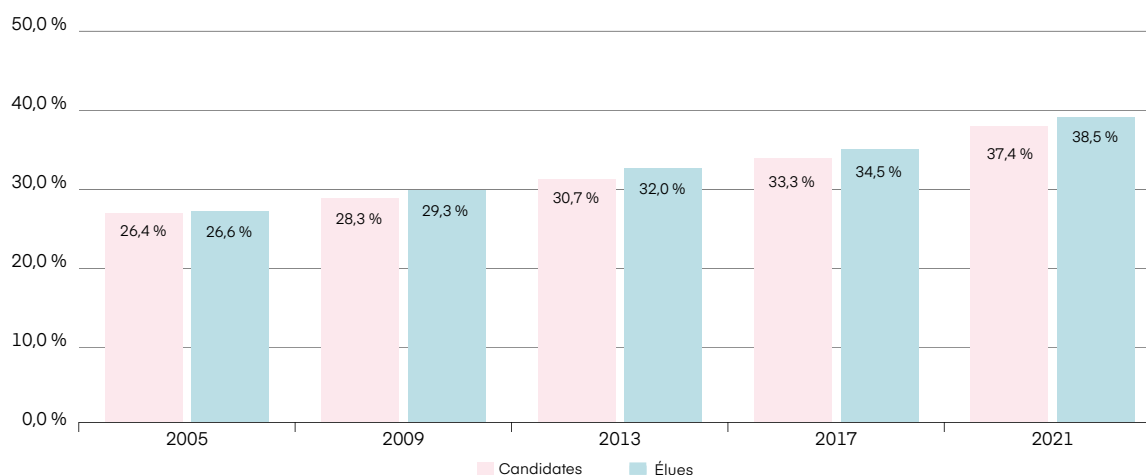
1.3 Administrations municipales

1.3.1 Candidates et élues aux postes de conseillères municipales

Les femmes représentent 37 % des personnes briguant un poste de conseillère municipale en 2021 et 39 % des personnes élues à ce titre (figure 6). La proportion de femmes occupant cette fonction est en évolution constante depuis 2005.

En 2021, 42 % des conseils municipaux dans l'ensemble du Québec sont paritaires (tableau 2). En revanche, 52 % d'entre eux comptent moins de 40 % de femmes et 7 % plus de 60 % de femmes. La proportion de conseils municipaux composés de moins de 40 % de femmes est en baisse depuis 2005, alors qu'elle se chiffrait à 78 %.

Figure 6
Femmes (en %) briguant un poste de conseillère municipale et élues, Québec, de 2005 à 2021



Source : MAMH (2022).

Tableau 2
Conseils municipaux (en %) selon leur composition femmes-hommes, Québec, de 2005 à 2021

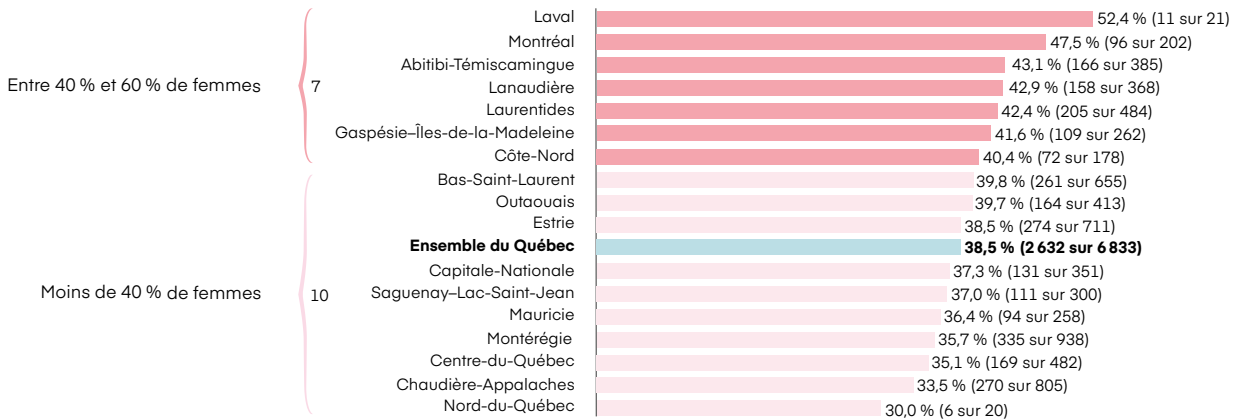
Composition	2005	2009	2013	2017	2021
Moins de 40 % de femmes	78,1 %	72,0 %	66,9 %	61,1 %	51,5 %
Entre 40 et 60 % de femmes	21,1 %	26,2 %	30,6 %	35,0 %	42,0 %
Plus de 60 % de femmes	0,8 %	1,8 %	2,4 %	3,9 %	6,5 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Note : En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %.

Source : MAMH (2022).

La proportion de femmes au sein des conseils municipaux varie d'une région administrative à l'autre. En 2021, cette proportion se situe entre 40 et 60 % dans les administrations municipales de 7 régions administratives. Les deux régions qui affichent les proportions les plus élevées de femmes conseillères municipales sont Laval (52 %) et Montréal (48 %). En revanche, c'est dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Nord-du-Québec que leur présence est la plus faible avec respectivement 34 % et 30 % de femmes conseillères municipales.

Figure 7
Femmes (en %) conseillères municipales, selon la région administrative, Québec, 2021

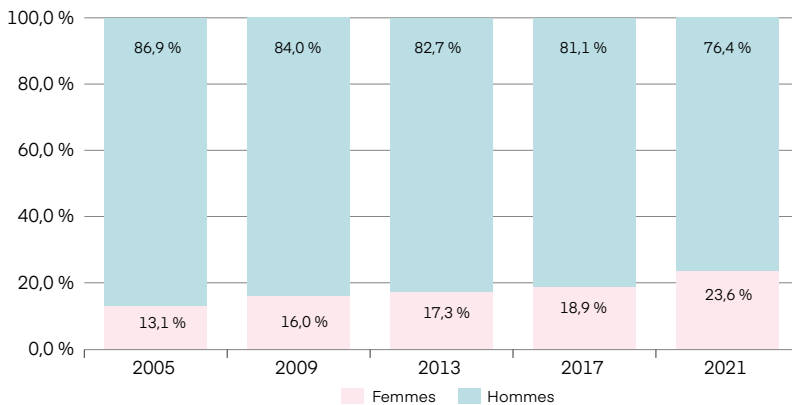


Source: MAMH (2022).

1.3.2 Mairesse

En 2021, un peu moins d'une municipalité du Québec sur 4 (24 %) est dirigée par une femme (figure 8). Cette proportion a augmenté de 11 points de pourcentage de 2005 à 2021.

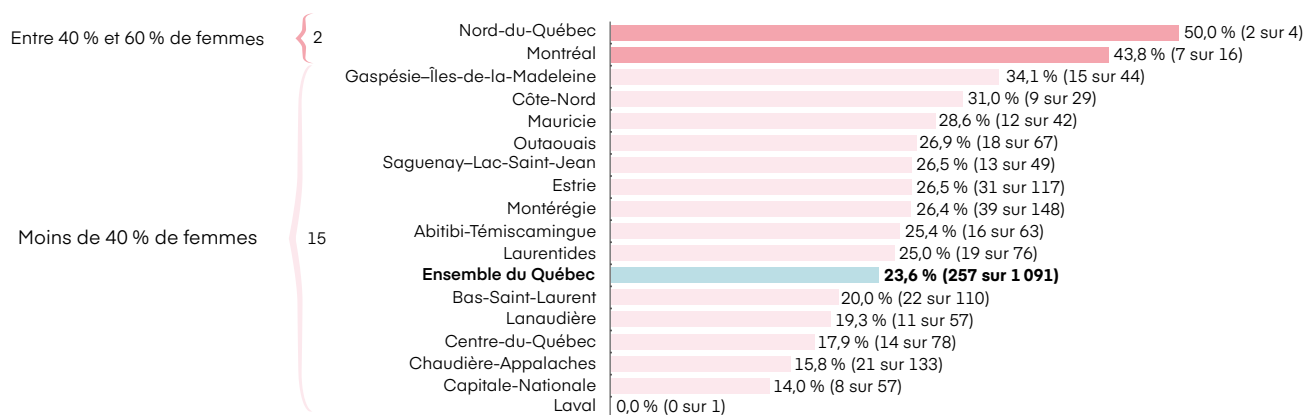
Figure 8
Municipalités (%), selon qu'elles sont dirigées par une femme ou un homme, Québec, de 2005 à 2021



Source: MAMH (2022).

Parmi les régions administratives, c'est le Nord-du-Québec qui affiche la proportion la plus élevée de mairesses : 2 des 4 municipalités y sont dirigées par une femme (figure 9). La région de Montréal suit avec 44 % de mairesses sur les 16 conseils municipaux. Dans les autres régions administratives, cette proportion se situe en deçà de 40 %. Dans la région de Laval, qui compte une seule municipalité, celle-ci est dirigée par un homme.

Figure 9
Proportion de mairesses, selon la région administrative, Québec, 2021



Note: Ces données excluent celles relatives aux agglomérations et aux villes qui exercent des compétences de MRC.
Source: MAMH (2022).

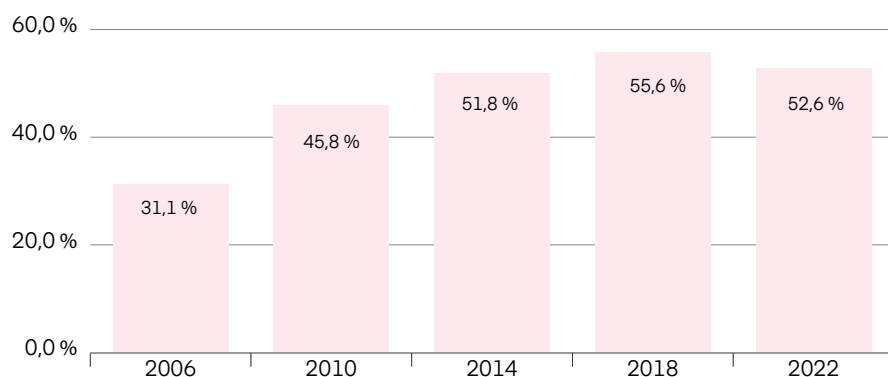
2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présente section s'intéresse à la participation des femmes à des conseils d'administration (CA). Elle se penche ainsi sur les CA des sociétés d'État (section 2.1), sur certains CA des milieux de l'éducation (section 2.2), de la santé et des services sociaux (section 2.3) et des affaires (section 2.4) ainsi que sur les CA d'entreprises privées (section 2.5).

2.1 Sociétés d'État

En 2022, au Québec, les femmes représentent 53 % des membres des CA des sociétés d'État⁴ (figure 10). Cette proportion a connu une hausse de 15 points de pourcentage entre 2006 et 2010, passant de 31 à 46 %. Depuis 2014, elle se maintient à un peu plus de 50 %, la parité au sein de ces CA étant devenue obligatoire en 2011⁵.

Figure 10
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des sociétés d'État,
Québec, de 2006 à 2022



Note : Les données portent sur les sociétés d'État assujetties à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
Source : ISQ (2023a).

4. En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, une société d'État est « une personne morale administrée par un conseil d'administration dont le gouvernement nomme la majorité des membres »; on en dénombre 50 en juin 2022 (Ministère des Finances, 2022).

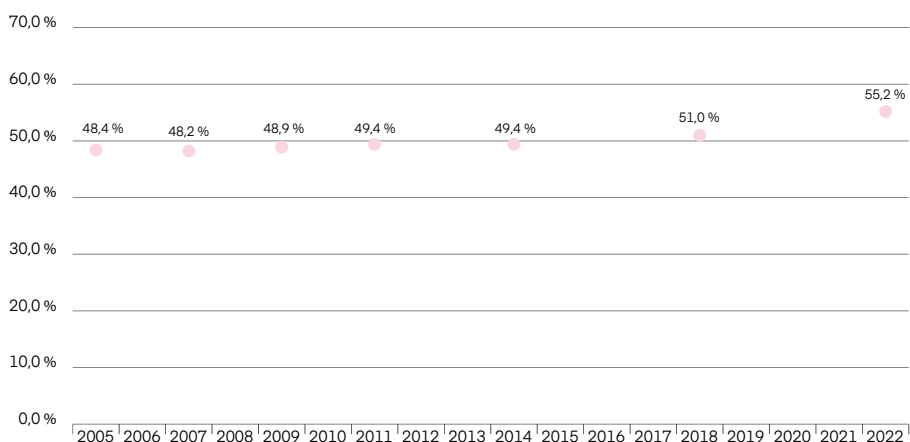
5. Adoptée en 2006, la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* oblige les sociétés d'État qui y sont assujetties à constituer des conseils d'administration paritaires.

2.2 Éducation

2.2.1 Centres de service scolaires et commissions scolaires

En 2022, les femmes constituent 55 % des membres des CA de l'ensemble des centres de services scolaires (CSS) et des commissions scolaires (CS) du Québec (figure 11). Cette proportion est légèrement supérieure aux 48 et 49 % observés de 2005 à 2014.

Figure 11
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des centres de service scolaires et des commissions scolaires, Québec, de 2005 à 2022

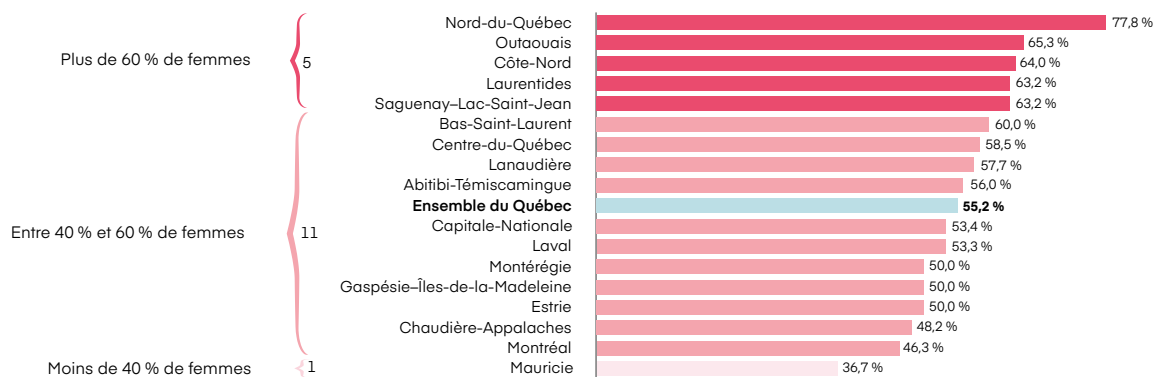


Note : Les centres de service scolaires ont remplacé les commissions scolaires francophones en juin 2020, de sorte que les données de 2005 à 2018 se rapportent exclusivement aux commissions scolaires (francophones et anglophones), alors que celle de 2022 porte sur les centres de service scolaires francophones et les commissions scolaires anglophones.

Source : CSF (2012, 2023).

En 2022, la région où l'on trouve la plus forte proportion de femmes membres des CA des CSS et des CS est le Nord-du-Québec : les femmes représentent 78 % des personnes qui y siègent (figure 12). Dans 16 des 17 régions administratives du Québec, au moins 4 membres de CA sur 10 sont des femmes. La Mauricie est la seule région qui présente une proportion de femmes inférieure à 40 % (36,7 %).

Figure 12
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des centres de service scolaires et des commissions scolaires, selon la région administrative, Québec, 2022

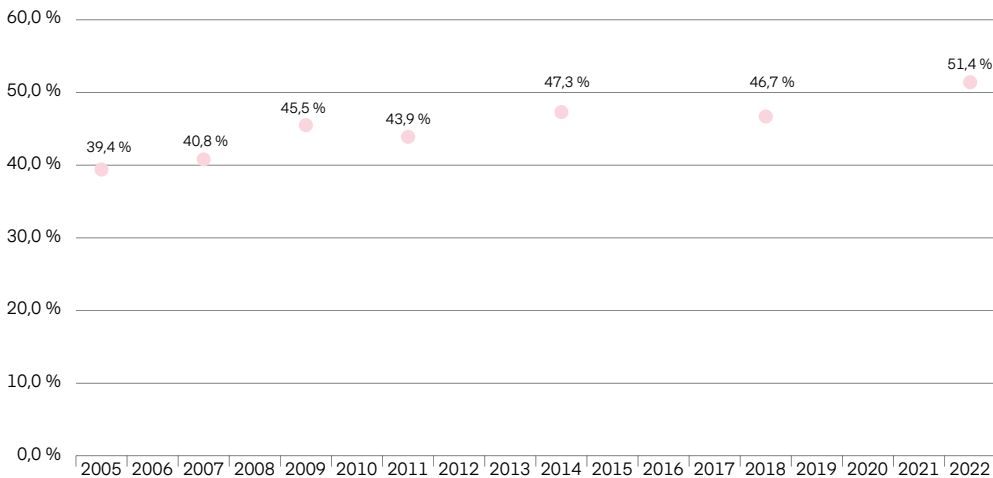


Source : CSF (2023).

2.2.2 Cégeps

En 2022, les femmes occupent un peu plus de la moitié des sièges dans les CA de l'ensemble des cégeps (51 %) (figure 13). Cette proportion a crû depuis le milieu des années 2000 alors qu'elle avoisinait 40 %.

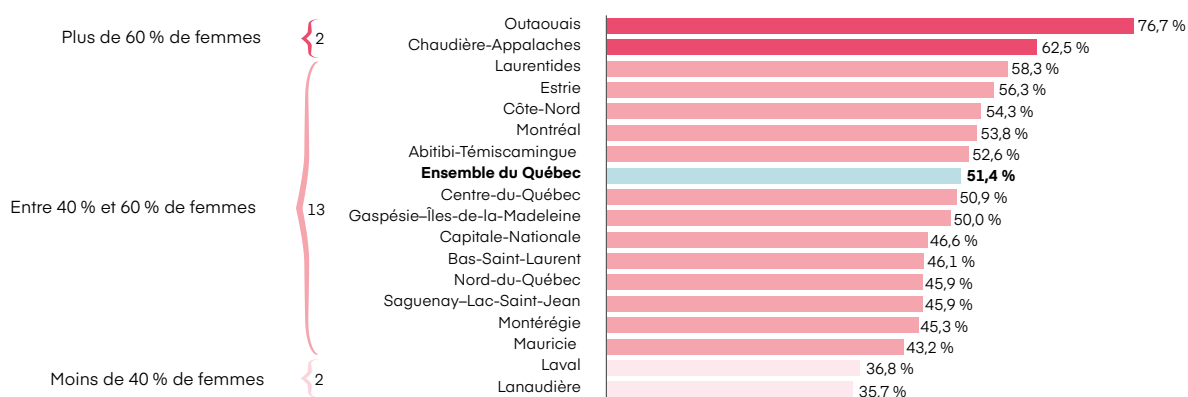
Figure 13
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des cégeps, Québec, de 2005 à 2022



Source : CSF (2012, 2023).

Les régions de l'Outaouais (77 %) et de la Chaudière-Appalaches (63 %) sont celles où l'on trouve la proportion la plus élevée de femmes sur les CA des cégeps en 2022 (figure 14). Dans 13 des 17 régions administratives du Québec, la part de femmes au sein de ces instances se situe entre 40 % et 60 %. Deux régions comptent moins de 40 % de femmes, soit Lanaudière (36 %) et Laval (37 %).

Figure 14
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des cégeps, selon la région administrative, Québec, 2022

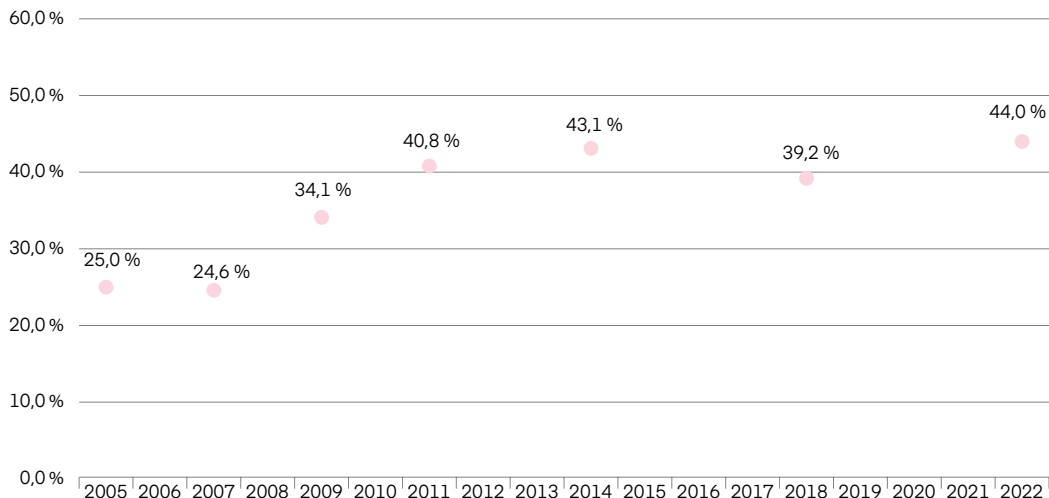


Source : CSF (2023).

2.2.3 Universités

En 2022, 44 % des membres des CA de l'ensemble des universités québécoises sont des femmes, une proportion nettement supérieure à celle enregistrée au milieu des années 2000 alors qu'elle se situait à 25 %. Depuis 2007, cette proportion a connu une progression constante, malgré un léger recul en 2018 (figure 15).

Figure 15
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des universités,
Québec, de 2005 à 2022

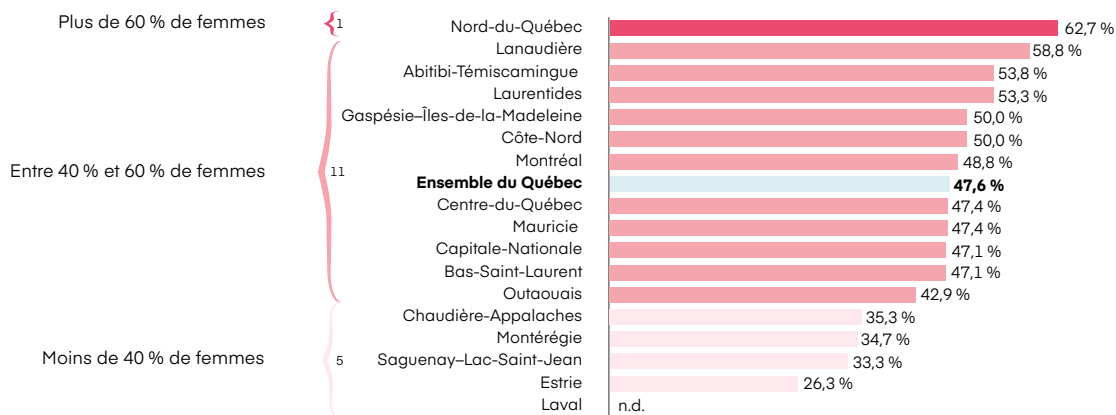


Source : CSF (2012, 2023).

2.3 Santé et services sociaux

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, un milieu majoritairement féminin⁶, les femmes représentent 48 % des personnes qui siègent aux CA des établissements publics de santé et de services sociaux du Québec⁷. C'est dans la région du Nord-du-Québec où leur présence est la plus forte : les femmes constituent 63 % des membres. Dans 4 régions administratives, moins de 40 % des personnes occupant cette fonction sont des femmes. Il s'agit de l'Estrie (26 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (33 %), de la Montérégie (35 %) et de la Chaudière-Appalaches (35 %).

Figure 16
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux, selon la région administrative, Québec, 2022



n.d. : Donnée non disponible.

Source : CSF (2023).

6. En 2023 au Québec, 80 % des personnes qui travaillent dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale sont des femmes, selon les données de l'Enquête sur la population active (ISQ, 2024).

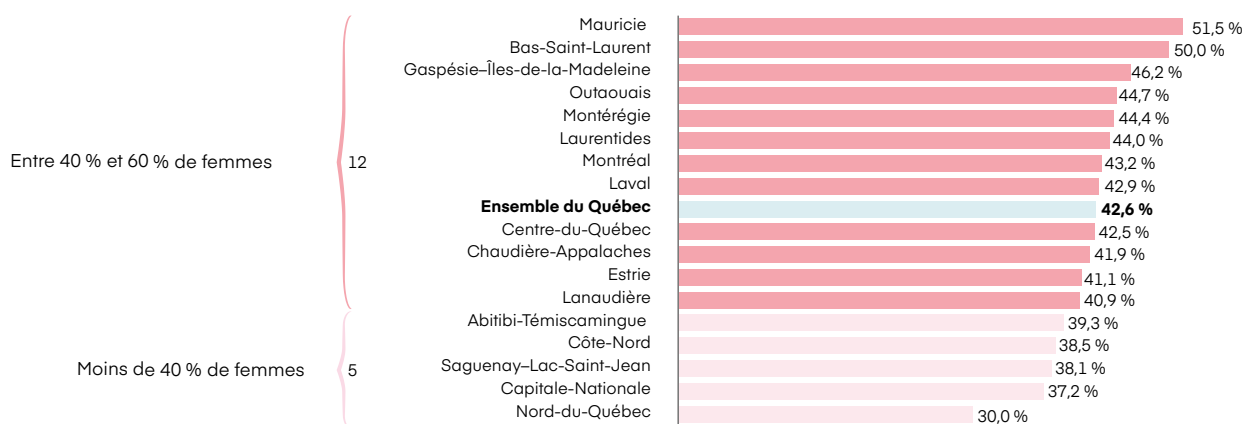
7. Les établissements publics de santé et des services sociaux désignent ici les centres locaux de services sociaux, les centres hospitaliers et les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

2.4 Affaires

En 2022, les femmes occupent 43 % des sièges dans les CA des chambres de commerce du Québec (figure 17), une proportion supérieure à celle observée en 2018 (38 %) (CSF, 2019).

Dans 12 des 17 régions administratives du Québec, les femmes représentent au moins 40 % des membres de ces CA. La région du Nord-du-Québec est celle où l'on trouve la plus faible proportion de femmes : elle se situe à 30 %. À l'opposé, la Mauricie se distingue par la proportion la plus élevée de femmes : celles-ci constituent 52 % des personnes qui siègent au sein de ces instances.

Figure 17
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des chambres de commerce, selon la région administrative, Québec, 2022

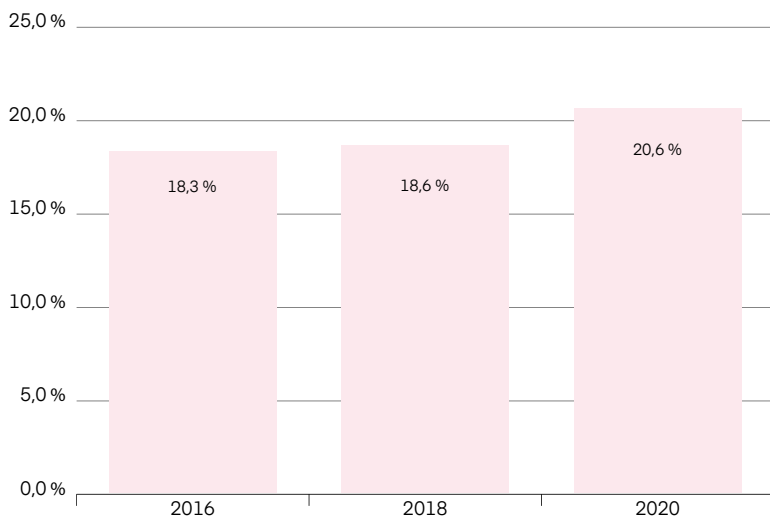


Source : CSF (2023).

2.5 Entreprises privées

Au sein des entreprises privées du Québec, 21 % des membres des CA sont des femmes en 2020 (figure 18). Depuis 2016, cette proportion a crû de 2,3 points de pourcentage.

Figure 18
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des entreprises privées, Québec, de 2016 à 2020



Note : Les entreprises privées sont « des entreprises non gouvernementales qui peuvent être des entreprises cotées en bourse ou des entreprises privées » (Statistique Canada, 2023a).

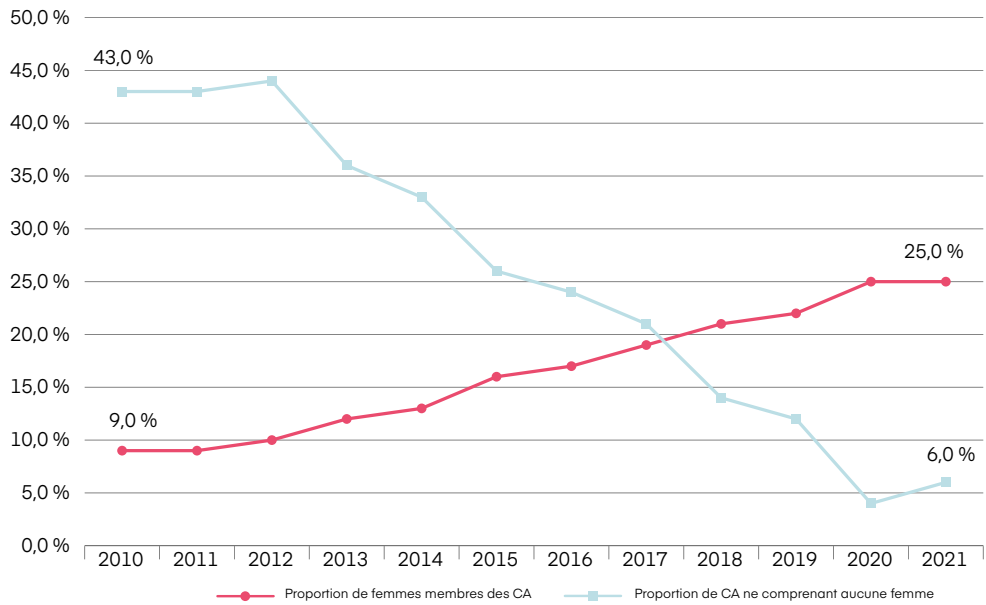
Source : Statistique Canada (2023b).

Dans les sociétés cotées à la bourse de Toronto dont le siège social est situé au Québec, les femmes représentent 25 % des membres des CA en 2020 (figure 19). De 2016 à 2020, cette proportion a bondi de 8 points de pourcentage, une hausse supérieure à celle enregistrée dans l'ensemble des entreprises privées pour la même période (voir la figure 18).

Depuis l'adoption, en 2014, de dispositions favorisant la présence de femmes au sein de ces sociétés⁸, la proportion de CA au sein desquels aucune femme ne siège (figure 19) a diminué considérablement, passant de 33 % en 2014 à 6 % en 2021.

8. Depuis le 31 décembre 2014, toutes les sociétés cotées à la bourse de Toronto sont assujetties aux dispositions du règlement 58-101 découlant de la *Loi sur les valeurs mobilières* : elles doivent notamment présenter annuellement leurs cibles à atteindre en matière de représentation des femmes au sein de leur conseil d'administration ainsi qu'aux postes de haute direction (Bédard, Deschênes et Guyon, 2022).

Figure 19
Femmes (en %) membres des conseils d'administration des sociétés cotées à la bourse de Toronto
et proportion de ces conseils d'administration ne comptant aucune femme,
Québec, de 2010 à 2021



Source : Bédard, Deschênes et Guyon (2022).

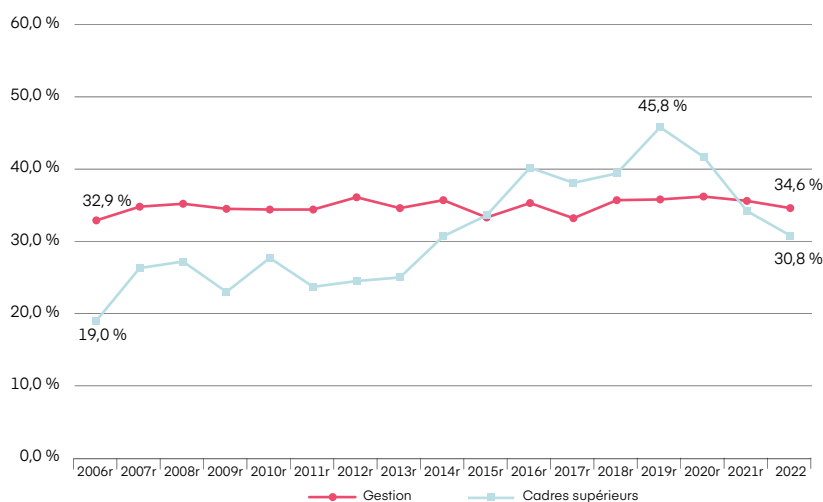
3 POSTES À RESPONSABILITÉ

La présente section se penche sur la représentation des femmes dans les postes de gestion, dans l'ensemble du marché du travail d'abord (section 3.1) et dans la fonction publique québécoise ensuite (section 3.2), de même que parmi les juges (section 3.3).

3.1 Emplois de gestion sur le marché du travail

Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, en 2022 au Québec, les femmes occupent 35 % des emplois de gestion, tous secteurs confondus (figure 20). Cette proportion est relativement stable depuis 2006. En règle générale, la présence des femmes est toutefois moindre dans la catégorie des emplois de cadres supérieurs : 31 % de ces emplois sont occupés par des femmes en 2022. De 2006 à 2022, cette proportion a néanmoins crû de 12 points de pourcentage. Elle a même atteint un sommet en 2019 (46 %). Depuis 2021, elle est toutefois revenue sous le seuil de 40 %.

Figure 20
Femmes (%) dans l'ensemble des emplois de gestion et dans ceux de cadres supérieurs, Québec, de 2006 à 2022



r : Donnée révisée.

Emplois de gestion : membres des corps législatifs, des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires.

Emplois de cadres supérieurs : membres des corps législatifs et des cadres supérieurs des secteurs public et privé.

Membres des corps législatifs : personnes élues ou nommées qui participent aux activités d'une assemblée ou d'un conseil et qui ont pour fonction d'adopter des lois ou des règlements aux différents paliers gouvernementaux (Gouvernement du Québec, 2024b).

Source : ISQ (2023b).

Les données du recensement du Canada de 2021 qui portent sur la catégorie des cadres intermédiaires⁹ montrent que la proportion de femmes dans les postes de gestion varie grandement d'un secteur à l'autre (tableau 3). En effet, 40 % des emplois de cadres intermédiaires sont occupés par des femmes dans l'ensemble du Québec en 2021, cette proportion étant supérieure dans les secteurs des services sociaux, communautaires et correctionnels (78 %), des soins de santé (72 %) ainsi que de l'enseignement (64 %); au contraire, elle est particulièrement faible dans les secteurs liés à l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (8 %), à la construction, à l'exploitation et à l'entretien d'immeubles (14 %) et, finalement, aux services de la protection du public (21 %).

Ces données permettent en outre de connaître la représentation des femmes appartenant à une minorité visible dans les postes de gestion (tableau 3). Elles révèlent que ces femmes occupent 5 % des emplois de cadres intermédiaires au Québec en 2021 même si elles représentent 8 % de l'ensemble de la population active. Leur présence est plus marquée dans les emplois de cadres intermédiaires des secteurs des services sociaux, communautaires et correctionnels (8 %), des services financiers et des services aux entreprises (7 %), des soins de santé (7 %) ainsi que dans la restauration et les services d'hébergement (7 %). En revanche, les femmes appartenant à une minorité visible sont sous-représentées dans ceux liés à l'agriculture, à l'horticulture et à l'aquaculture (1 %), à l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (1 %), à la construction, à l'exploitation et à l'entretien d'immeubles (2 %) et, finalement, dans la fonction publique (2 %).

9. L'expression *cadres intermédiaires* désigne ici toutes les personnes qui occupent un emploi de gestion et qui ne sont pas membres des corps législatifs ou cadres supérieurs des secteurs public et privé. Elle regroupe plusieurs catégories d'emplois, notamment celles de directrices ou directeurs, de gestionnaires de la fonction publique et d'administratrices ou administrateurs (Gouvernement du Canada, 2023).

Tableau 3
Femmes et femmes appartenant à une minorité visible (en %) qui occupent un emploi de cadre intermédiaire, selon le secteur, Québec, 2021

	Nombre d'emplois	Proportion de femmes	Proportion de femmes appartenant à une minorité visible*
Total de la population active	4 747 110	48,1 %	7,8 %
Cadres intermédiaires	406 905	40,2 %	4,7 %
Affaires, finance et administration (ensemble de l'effectif)	832 790	67,1 %	9,1 %
Directrices de services administratifs	51 580	56,3 %	5,4 %
Directrices de services financiers et de services aux entreprises	39 645	51,5 %	7,4 %
Directrices de services de communication (sauf la radiotélédiffusion)	2 360	26,5 %	5,1 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (ensemble de l'effectif)	376 990	24,4 %	5,6 %
Directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	27 430	25,7 %	4,7 %
Secteur de la santé (ensemble de l'effectif)	382 265	80,5 %	15,8 %
Directrices des soins de santé	8 270	71,8 %	6,8 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (ensemble de l'effectif)	601 675	70,1 %	9,6 %
Directrices de la fonction publique	6 360	48,0 %	2,3 %
Directrices de l'enseignement	9 120	64,4 %	3,5 %
Enseignement primaire et secondaire	5 560	66,7 %	2,0 %
Enseignement postsecondaire et formation professionnelle	3 560	60,4 %	5,8 %
Directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	8 375	78,0 %	7,9 %
Directrices des services de la protection du public	4 870	21,0 %	3,9 %
Arts, culture, sports et loisirs (ensemble de l'effectif)	173 010	50,8 %	5,9 %
Directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	5 090	50,7 %	2,8 %
Vente et services (ensemble de l'effectif)	1 207 455	53,3 %	9,8 %
Directrices des ventes corporatives	17 140	28,5 %	4,0 %
Directrices de commerces de détail et de gros	78 175	43,5 %	5,1 %
Directrices de la restauration et de services d'hébergement	48 605	43,0 %	6,6 %
Directrices de services à la clientèle et de services personnels	3 230	56,2 %	5,0 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés (ensemble de l'effectif)	762 635	8,2 %	1,0 %
Directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	37 405	13,7 %	1,7 %
Directrices des transports et des services postaux et de messagerie	7 920	27,0 %	4,4 %
Ressources naturelles, agriculture et productions connexes (ensemble de l'effectif)	99 600	20,7 %	1,3 %
Directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	1 075	8,4 %	1,4 %
Gestionnaires en agriculture, en horticulture et en aquaculture	30 615	26,0 %	1,1 %
Fabrication et services d'utilité publique (ensemble de l'effectif)	227 185	28,0 %	7,7 %
Directrices de la fabrication et de services d'utilité publique	19 640	23,5 %	2,8 %

* Les personnes appartenant à une minorité visible sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

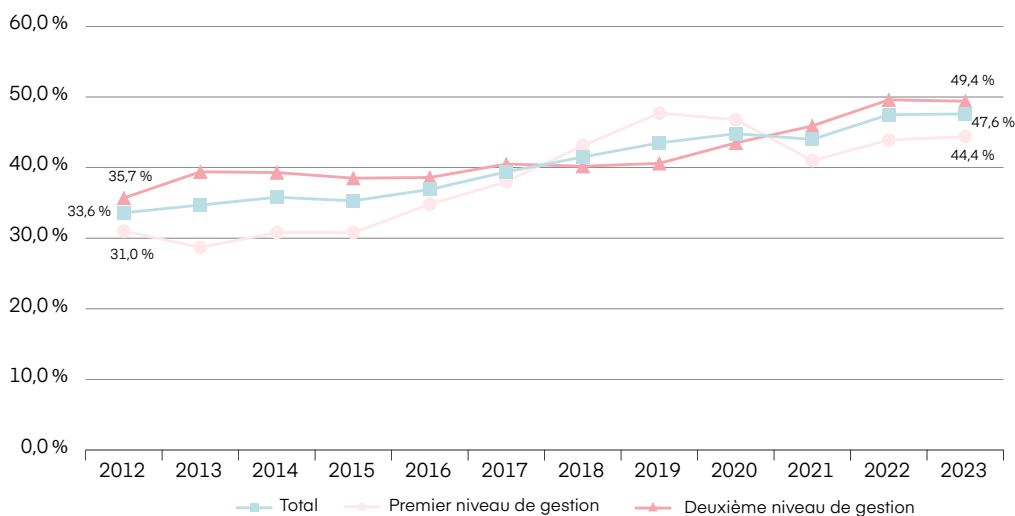
Source : Statistique Canada (2023d).

3.2 Emplois supérieurs dans la fonction publique québécoise

Dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec, les femmes occupent 48 % des postes de haute direction en 2023 (figure 21) alors qu'elles y représentent environ 60 % de l'effectif (SCT, 2022). Cette proportion de femmes dans la haute direction a augmenté de 14 points de pourcentage de 2012 à 2023, malgré un léger recul en 2021 (figure 21).

En 2023, 44 % des postes de haute direction de premier niveau et 50 % des postes de haute direction de deuxième niveau de gestion sont occupés par une femme. Depuis 2012, la proportion des femmes dans la haute direction des ministères et organismes gouvernementaux est plus élevée dans les postes de gestion de second niveau que dans ceux de premier niveau, à l'exception de la période qui s'étend de 2018 à 2020, où la tendance s'inverse.

Figure 21
Femmes (en %) dans les postes de haute direction
des ministères et des organismes du gouvernement du Québec,
de 2012 à 2023



Notes :

- La haute direction des ministères et organismes du gouvernement du Québec comprend les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein qui occupent des postes de sous-ministres, de sous-ministres adjointes ou adjoints, de sous-ministres associées et assimilées ou sous-ministres associés et assimilés, de déléguées générales ou délégués généraux, de déléguées ou délégués, de présidentes-directrices générales ou présidents-directeurs généraux et, finalement, de vice-présidentes et assimilées ou vice-présidents et assimilés au sein de l'Administration gouvernementale québécoise.
- Le premier niveau de gestion comprend les sous-ministres, les déléguées générales ou délégués généraux, les premières dirigeantes ou premiers dirigeants ainsi que les présidentes-directrices générales ou présidents-directeurs généraux.
- Le deuxième niveau de gestion comprend les sous-ministres adjointes ou adjoints, les sous-ministres associées et assimilées ou sous-ministres associés et assimilés, les déléguées ou délégués ainsi que les vice-présidentes et assimilées ou les vice-présidents et assimilés.

Source : ISQ (2023c).

Les données du ministère du Conseil exécutif (Gouvernement du Québec, 2024a) permettent de connaître la proportion de femmes sous-ministres (SM) ou sous-ministres adjointes ou associées (SMA) selon les différents secteurs. Elles montrent que les femmes occupent plus de la moitié de ces postes en 2024 dans les ministères suivants :

- Langue française (3 femmes sur 3 postes);
- Travail (2 femmes sur 2 postes);
- Justice (5 femmes sur 6 postes);
- Famille (4 femmes sur 5 postes);
- Culture et Communications (4 femmes sur 5 postes);
- Emploi et Solidarité sociale (4 femmes sur 6 postes);
- Éducation et Enseignement supérieur (5 femmes sur 8 postes);
- Affaires municipales et Habitation (4 femmes sur 7 postes).

À l'inverse, les ministères où la proportion de femmes est la plus faible dans les postes de sous-ministres et de sous-ministres adjointes ou associées sont :

- Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs (1 femme sur 8 postes);
- Économie, Innovation et Énergie (1 femme sur 6 postes);
- Transports et Mobilité durable (3 femmes sur 12 postes);
- Cybersécurité et Numérique (2 femmes sur 7 postes);
- Santé et Services sociaux (4 femmes sur 15 postes).

Dans l'ensemble, ce sont 9 des 23 ministères (39 %) en 2024 dont la proportion de femmes sous-ministres ou sous-ministres adjointes ou associées est inférieure à 40 % (tableau 4).

Tableau 4
Répartition des ministères selon la proportion de femmes
aux postes de sous-ministres ou de sous-ministres adjointes ou associées,
Québec, 2024

	Nombre de ministères	Proportion de ministères
Moins de 40 % de femmes SM ou SMA	9	39 %
Entre 40 et 60 % de femmes SM ou SMA	6	26 %
Plus de 60 % de femmes SM ou SMA	8	35 %
Total	23	100 %

SM : Sous-ministres.

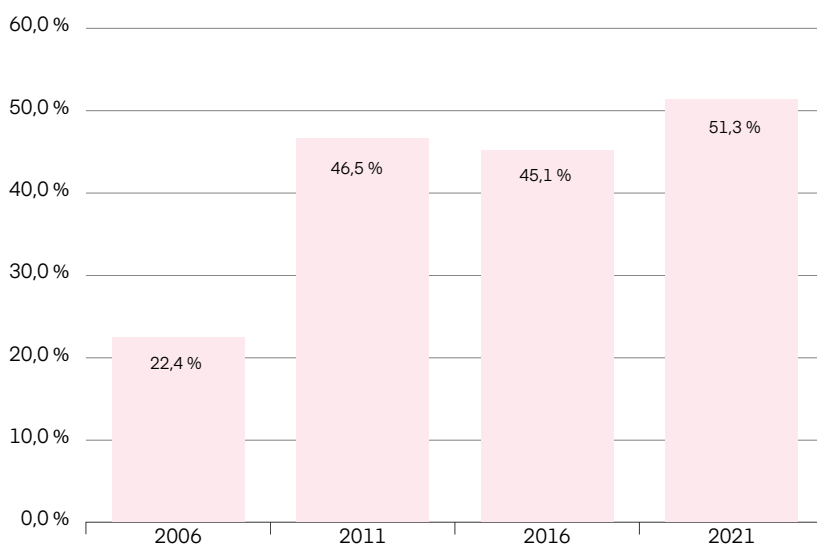
SMA : Sous-ministres adjointes ou associées.

Source : Compilation du CSF à partir de Gouvernement du Québec (2024a).

3.3 Fonction de juge

Selon les données du Recensement de la population du Canada, les femmes représentent 51 % des personnes qui occupent la fonction de juge dans la population active du Québec en 2021 (figure 22). Cette proportion a bondi de 25 points de pourcentage entre 2006 et 2011, passant de 22 % à 47 %.

Figure 22
Femmes juges (en %),
Québec, 2006, 2011, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada (2021, 2023d).

La proportion de femmes juges varie d'un tribunal à l'autre. Les plus récentes données disponibles montrent qu'elle se chiffre à 51 % à la Cour du Québec¹⁰ en 2023, à 44 % à la Cour supérieure du Québec¹¹ en 2024 et à 39 % à la Cour d'appel du Québec¹² en 2024 (figure 23). La proportion de femmes juges à la Cour du Québec a connu une hausse de 12 points de pourcentage de 2012 à 2023, reflet du règlement adopté en vue de favoriser la parité au sein de la magistrature¹³. À la Cour supérieure du Québec, la proportion de femmes juges a crû de 6,3 points de pourcentage entre 2018 et 2024, alors que l'augmentation se chiffre à 2,6 points de pourcentage à la Cour d'appel du Québec au cours de la même période.

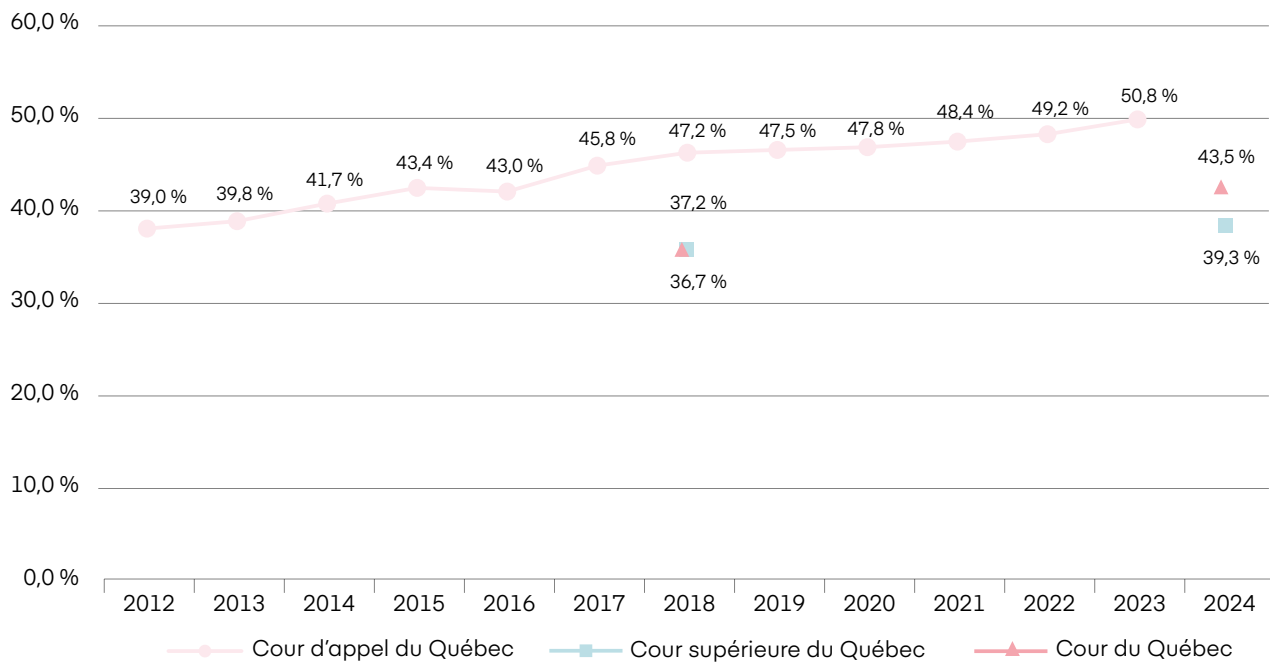
10. Constituée de 303 juges en 2023, la Cour du Québec est un tribunal de première instance ayant compétence en matières civile, criminelle et pénale (ISQ, 2023d).

11. Tribunal de droit commun, la Cour supérieure du Québec est composée de 186 juges en 2024 (Cour supérieure du Québec, 2023).

12. La Cour d'appel, le plus haut tribunal du Québec, compte 28 juges en 2024 (Cour d'appel du Québec, 2023).

13. Depuis 2012, en vertu du *Règlement sur la procédure de sélection des candidats à la fonction de juge de la Cour du Québec, de juge d'une cour municipale et de juge de paix magistrat*, le comité de sélection des juges de la Cour du Québec doit, « lorsqu'il est possible de le faire, tendre à une parité entre les hommes et les femmes ».

Figure 23
Femmes juges (en %) dans certains tribunaux du Québec, de 2012 à 2024



Note : Les données relatives à la Cour supérieure du Québec et à la Cour d'appel du Québec ne sont pas disponibles pour l'ensemble de la période observée.
 Source : CSF (2018), ISQ (2023d) et compilation du CSF à partir de Cour supérieure du Québec (2024) et de Cour d'appel du Québec (2024).

Bibliographie

- Assemblée nationale du Québec (s.d.a). *Nombre de ministres dans les cabinets et la représentation féminine depuis 1962*. Récupéré le 29 février 2024 de <https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/ministrescabinets.html>
- Assemblée nationale du Québec (s.d.b). *La présence féminine*. Récupéré le 29 février 2024 de <https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>
- Bédard, Jean, Jérôme Deschênes et Océanne Guyon (2022). *Représentation des femmes au sein des conseils d'administration et de la haute direction des sociétés québécoises cotées en bourse : période 2018 à 2021*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/egalite/Rapport-representation-femmes-conseil-administration-SCF-2022.pdf>
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale (s.d.a). Représentation sociodémographique et autres premières occurrences. Dans *Les femmes en politique au Québec*. <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/les-femmes-en-politique-au-quebec/15074-representation-sociodemographique-et-autres-premieres-occurences?ref=1863>
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale (s.d.b). Secteurs d'activité des ministères. Dans *Les ministères québécois depuis 1867*. <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/les-ministeres-quebecois-depuis-1867/3557-secteurs-d-activite-des-ministeres?ref=469>
- Conseil du statut de la femme (2012). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs : compilation nationale – Québec*. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-compilation-nationale-2012.pdf>
- Conseil du statut de la femme (2015). *Les femmes en politique : en route vers la parité*. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_femmes_et_politique_web2.pdf
- Conseil du statut de la femme (2018). *Portrait des Québécoises* (éd. 2018). https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Portrait_quebecoises.pdf
- Conseil du statut de la femme (2019). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs 2018 : ensemble du Québec*. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Presence-femmes-lieux-decisionnels-ensemble.pdf>
- Conseil du statut de la femme (2020). *Concrétisons la parité de façon pérenne : mémoire sur le projet de loi n° 39 Loi établissant un nouveau mode de scrutin*. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Memoire-mode-scrutin.pdf>
- Conseil du statut de la femme (2023). *Présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs 2022 : ensemble du Québec*. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/presence-femmes-lieux-decisionnels-consultatifs-compilation-2022/ensemble-du-quebec-2022/>
- Cour d'appel du Québec (2024). *Composition*. <https://courdappelduquebec.ca/a-propos-de-la-cour/composition/>
- Cour supérieure du Québec (2024). *À propos*. <https://coursuperieureduquebec.ca/a-propos>
- Élections Québec (s.d.). *Statistiques sur les candidatures*. Récupéré le 29 février 2024 de <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/statistiques-sur-les-candidatures/>
- Gouvernement du Québec (2024a). *Coordonnées des sous-ministres et des sous-ministres adjoints ou associés* [tableau de données]. Données Québec. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/listes-sm-sma-dirigeants/resource/85de64f9-1547-483a-a321-84f7e8b98afd>
- Gouvernement du Québec (2024b). *Membres des corps législatifs*. <https://www.quebec.ca/emploi/informer-metier-profession/explorer-metiers-professions/00010-membres-des-corps-legislatifs>
- Institut de la statistique du Québec (2023a). *Conseils d'administration des sociétés d'État* [tableau de données]. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/pouvoir/conseils-administration-societes-etat>
- Institut de la statistique du Québec (2023b). *Emplois dans certains groupes professionnels à responsabilité* [tableau de données]. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/pouvoir/emplois-certains-groupes-professionnels-responsabilite>
- Institut de la statistique du Québec (2023c). *Haute direction des ministères et organismes gouvernementaux* [tableau de données]. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/pouvoir/haute-direction-ministeres-et-organismes-gouvernementaux>

Institut de la statistique du Québec (2023d). *Juges de la Cour du Québec* [tableau de données]. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/pouvoir/juges-cour-quebec>

Institut de la statistique du Québec (2024). *Emploi selon l'industrie, résultats selon le sexe, 1976-2023, Québec, Ontario et Canada* [tableau de données]. Récupéré le 5 mars 2024 de https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/emploi-selon-lindustrie-resultats-selon-le-sexe-quebec-ontario-et-canada#tri_regn=17637&tri_sexe=1

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, RLRQ c G-1.02.

Michaud, Monique (2010). Les candidatures féminines aux élections québécoises : d'hier à aujourd'hui. *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec*, 39(1), 30-33.
<https://docs.electionsquebec.qc.ca/ORG/6155f73fee6ac/candidatures-feminines-hier-aujourd'hui.pdf>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2022). *Données relatives à l'élection générale municipale 2021 : compilation et traitement statistique*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/elections/POR_StatistiqueElectionsMun2021.pdf

Ministère des Finances (2022, juin). *Liste des sociétés d'État*.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/AUTFR_Liste_SocietesEtat.pdf

Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle (s.d.a). *Présentation*. <https://www.oqde.org/presentation>

Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle (s.d.b). *Représentation des minorités visibles parmi les personnes candidates des élections générales du Québec 2022*. <https://www.oqde.org/faits-saillants-e2-phase1-mv>

Règlement sur la procédure de sélection des candidats à la fonction de juge de la Cour du Québec, de juge d'une cour municipale et de juge de paix magistrat, RLRQ c T-16, r. 4.1.

Secrétariat du Conseil du trésor (2022). *L'effectif de la fonction publique du Québec 2021-2022 : faits saillants*.
https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif_fonction_publicque/2122/Faits_saillants_2122.pdf

Statistique Canada (2021). *Tableau 37-10-0208-01 Juges canadiens selon les caractéristiques démographiques déterminées et le sexe* [tableau de données]. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710020801>

Statistique Canada (2023a). *Loi sur les déclarations des personnes morales (LDPM)*.
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2503

Statistique Canada (2023b). *Outils de visualisation : représentation des femmes au sein des conseils d'administration et dans les postes de dirigeantes*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2022005-fra.htm>

Statistique Canada (2023c). *Tableau 10-10-0137-01 Représentation des femmes et des hommes élus au Parlement national et des ministres nommés au sein du Cabinet fédéral* [tableau de données]. Récupéré le 29 février 2024 de <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1010013701>

Statistique Canada (2023d). *Tableau 98-10-0330-01 Minorité visible selon la profession, le plus haut niveau de scolarité et le statut des générations : Canada, provinces et territoires* [tableau de données]. Récupéré le 5 mars 2024 de <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=9810033001>

**Conseil du statut
de la femme**

Québec 